



AGRÉGAT ANTIDÉRAPANT V630

Caractéristiques

- L'agrégat antidérapant est compatible avec tous les revêtements pour planchers
- L'agrégat devrait être dispersé manuellement sur le revêtement fraîchement appliqué
- Taille des particules n° 16

Description générale

Formulé spécialement pour surélever une semelle ou une roue posée sur une surface humide ou mouillée, cet agrégat antidérapant permet à l'eau de s'échapper afin d'éviter l'hydroplanage de la semelle ou de la roue.

Comparaison de produits

Ci-dessous figurent divers autres agrégats pouvant être utilisés en tant que granulats antidérapants, ainsi que leur classement et leurs formes.

Matériau	Echelle de dureté de Mohrs	Forme du grain
Sable siliceux	5	Arrondie
Laitier de charbon	6-7	Irrégulière
Grenaille/grains d'acier	6-7	Arrondie/Angulaire
Grenat	7-8	Irrégulière
Quartz	7	Angulaire
V630	6-7	Angulaire/en forme de blocs

Estimation des quantités nécessaires

Obtention d'un feuil d'épaisseur minimale : Préparer et sceller le plancher. Appliquer le revêtement pour planchers à l'épaisseur de feuil humide recommandée par le fabricant. Disperser l'agrégat manuellement sur le feuil humide à raison de 92,9 à 278,7 m² (1 000 – 3 000 pi²) par 3,78 litres d'agrégat, selon les conditions antidérapantes spécifiques souhaitées. Repasser avec un rouleau afin d'enrober l'agrégat dans le feuil humide.

Feuil de 1,6 mm

Préparer et sceller le plancher, puis appliquer le revêtement pour planchers à raison de 13,9 m² (150 pi²) par 3,78 litres et disperser manuellement l'agrégat jusqu'à un maximum de 2,44 kg/m². Laisser sécher toute la nuit, puis balayer ou aspirer l'excédent d'agrégat. Appliquer une autre couche à raison de 4,64 m² (50 pi²) par 3,78 litres.

Feuil de 3,2 mm

Préparer et sceller le plancher, puis appliquer le revêtement pour planchers à raison de 13,9 m² (150 pi²) par 3,78 litres et disperser manuellement l'agrégat jusqu'à un maximum de 2,44 kg/m². Laisser sécher toute la nuit, puis balayer ou aspirer l'excédent d'agrégat. Appliquer une autre couche à raison de 4,64 m² (50 pi²) par 3,78 litres et disperser à nouveau manuellement l'agrégat jusqu'à un maximum de 2,44 kg/m². Laisser sécher toute la nuit, puis balayer ou aspirer l'excédent d'agrégat. Appliquer une couche finale à raison de 4,64 m² (50 pi²) par 3,78 litres.

Nettoyage

ATTENTION : L'enlèvement des vieilles couches de peinture par raclage, ponçage, sablage ou autre peut entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT PROVOQUER DES MALADIES GRAVES ET NOTAMMENT DES DOMMAGES AU CERVEAU, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Utiliser un équipement de protection adéquat conforme aux normes NIOSH pour réduire le risque d'exposition au plomb. Nettoyer soigneusement à l'aide d'un aspirateur HEPA et d'une éponge humide. Avant de commencer le travail, consulter les mesures de protection pour soi-même et sa famille sur le site de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-eng.php

Environmental Health & Safety Information:

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Le contenant doit être bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Si le produit se renverse, l'essuyer avec un chiffon absorbant inerte et le jeter conformément aux règlements municipaux. Bien se laver après avoir manipulé. Consulter la fiche signalétique pour des renseignements complémentaires en matière de santé et de sécurité.

IMPORTANT : Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Consulter la fiche signalétique de ce produit pour tous renseignements de santé et de sécurité.

Assistance technique

Ce produit est offert chez un détaillant Benjamin Moore^{MD} indépendant autorisé. Pour connaître l'emplacement du détaillant le plus proche, appeler au 1-800-361-5898 ou accéder au site www.benjaminmoore.ca